



# PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE credit d impot reduit

Par **SEV39**, le **16/05/2011** à **18:38**

BONJOUR

J AI FAIT INSTALLE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE EN 2010 J AI SIGNE UN CONTRAT MAI 2010 CAR A CETTE PERIODE JE POUVAIS BENEFICIER D UN CREDIT D IMPOT DE 50% ILS NE ME LES ONT INSTALLES FIN NOVEMBRE ( du retard dans leurs chantiers) J AI DONC VERSE DES ARHES A CETTE PERIODE POUR L INSTALLATION LE RESTE ETANT A CREDIT

quelle fut aujourd hui ma surprise en faisant ma declaration des impots : toute depenses en faveur de l environnement non réglées avant le 29/09/2010 ne beneficent plus d un credit d impot de 50% MAIS DE 25%

OR LORSQUE J AI SIGNE MON CONTRAT AU SERVICE DES IMPOTS C ETAIT BIEN UN CREDIT DE 50 %!!!

mon installateur ne voulait pas d avance avant l installation

aujourd hui mon probleme c est que mon credit d impot est divise par 2

et je n aurai jamais fait une telle installation dans ces condition actuelle quelle sont mes recours si il y en a dans l attente je vous souhaite une bonne réception